

Le mot des élus

La lettre d'information de votre service d'eau qui vous parvient aujourd'hui consacre une large part au bilan du programme Re-sources de ces cinq dernières années sur la reconquête de la qualité sanitaire des eaux brutes. Comme vous pourrez le constater si l'amélioration n'est pas véritablement franche, pour autant nous ne connaissons pas une dégradation importante comme par le passé. Cette évolution lente s'explique par le fait que les actions mises en place ne peuvent être immédiates en raison de la lenteur du renouvellement des masses d'eaux, ce sujet étant encore mal connu. De plus les mesures étant basées sur le volontariat cela implique du temps et de la recherche pour que chacun s'approprie la méthode et soit sensibilisé aux enjeux. Ce faisant, tout en conservant une marge face aux réalités économiques des marchés.

Pour autant toutes autres méthodes plus contraignantes et dirigistes seraient-elles plus efficaces ? C'est pour cela qu'un troisième programme se doit de voir le jour si nous voulons maintenir une dynamique de territoire avec l'objectif de continuer à produire une eau potable conforme aux normes et à un coût qui reste acceptable pour l'utilisateur.

M. Christian BOUFFARD, Vice-Président du SMAEP 4B

A découvrir dans cette lettre :

Page 1

Le concours
photos des
couverts végétaux

Pages
2 & 3

Les résultats de l'évaluation
du 2^{ème} programme d'actions
Re-Sources 2017-2021

Page 4

Le bilan de la
qualité de la
ressource en eau

Les couverts végétaux dans leur plus simple appareil

Pour la deuxième année consécutive, six structures productrices d'eau potable des Deux-Sèvres, le journal Agri 79 et de nombreuses structures agricoles se sont associées pour organiser un concours photos sur le thème des couverts végétaux. Il s'est ouvert le 24 septembre 2021 et prendra fin le 22 avril 2022 à minuit.

L'implantation de couverts végétaux d'interculture par les exploitants agricoles est favorable à la qualité de l'eau. Ils permettent en effet de capter une partie de l'azote contenu dans le sol qui risquerait, s'il n'était pas consommé par des plantes pour leur croissance, d'être acheminé du fait de la pluviométrie automnale et hivernale vers les nappes phréatiques sous la forme de nitrates. Les couverts végétaux restituent ensuite des éléments minéraux à la culture suivante après avoir été incorporés au sol.

Ce concours est ouvert aux agriculteurs des bassins d'alimentation des captages d'eau potable Re-Sources des Deux-Sèvres. Pour participer c'est tout simple : envoyez votre photo en indiquant votre nom, prénom et la localisation de la parcelle (commune) au 06 87 58 34 31 ou par mail à l'adresse concoursphotos79@gmail.com

Plus de 6 000 € de lots sont mis en jeu avec notamment des bons pour l'intervention d'un expert agronome ou pour une prestation expérimentale de semis/destruction mécanique de couverts, des semences de couverts et de plantes compagnes, des abonnements, des ouvrages...

A vos appareils !



Les lauréats de 2021

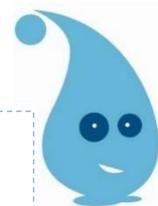


1^{er} prix catégorie « interculture longue »
Photo réalisée par Jérôme Dairé, EARL Dairé



1^{er} prix catégorie « interculture extra »
Photo réalisée par Steve Gentil, GAEC de Vernan

Evaluation du 2^{ème} programme d'actions Re-Resources 2017-2021



Le 2^{ème} programme Re-Resources de la Boutonne Amont, porté par le SMAEP 4B, prend fin le 31 décembre 2021. Débuté en 2017, il a permis de mettre en place des actions de sensibilisation, des formations, des accompagnements, de mener des études et des actions foncières, cela dans le but de reconquérir la qualité de la ressource en eau des nappes phréatiques du territoire. L'évaluation du programme a été menée entre février et septembre 2021. Ce dossier thématique vous présente les principales conclusions de l'évaluation.

Aide lexicale

AAC : Aire d'Alimentation de Captage

BRE : Bail Rural Environnemental

EEDD : Education à l'Environnement et au Développement Durable

OPA : Organisations Professionnelles Agricoles (coopératives, négociants)

Bilan technique : quels résultats ?

Taux de réalisation

Concernant les **35** fiches action du 2^{ème} programme :

20 ont concerné des actions agricoles

26 actions ont été pleinement ou partiellement animées

9 actions n'ont pas pu être animées

60 indicateurs de suivi ont été évalués

Les leviers d'action du 2^{ème} programme

1. Diminuer les pressions azotées et phytosanitaires
2. Capturer efficacement les nitrates entre juillet et décembre via une couverture végétale des sols
3. Protéger les zones de transferts préférentiels
4. Améliorer les connaissances
5. Sensibiliser et communiquer

Nombre d'indicateur	Pourcentage d'indicateurs	Etat de réalisation
30	50%	satisfaisant
12	20%	modéré
10	17%	faible
8	13%	non évaluable

Conclusions

Les **journées techniques** et le **réseau de reliquats azotés** sont les actions collectives ayant sensibilisé le plus d'agriculteurs au regard des objectifs de mobilisation fixés.

Les OPA partenaires ont rencontré des difficultés à mener les **projets individuels** d'exploitation agricole.

Concernant l'accompagnement à l'utilisation de matériel de désherbage mécanique, l'action de **mise à disposition de matériel** en partenariat avec la FD CUMA 79 s'est avérée être un bon levier d'appropriation du matériel avant un éventuel investissement financier.

Le **concours photos** des couverts végétaux a permis de valoriser les pratiques vertueuses des exploitants agricoles du territoire et d'innover dans la mise en place de l'action.

Le SMAEP 4B a acquis **12,91 ha** en 2017 principalement sur l'AAC des Inchauds. Les parcelles ont été remises en herbe, grâce à un échange parcellaire et la mise en place d'un BRE avec un polyculteur-éleveur.

Les **randonnées thématiques** autour de l'eau sont des événements fédérateurs, elles permettent d'allier plaisir de la marche et les enjeux environnementaux.

La **sensibilisation des scolaires** est un succès : les projets éducatifs plaisent autant aux élèves qu'aux enseignants. Il y a un bon partenariat avec les associations EEDD du territoire.

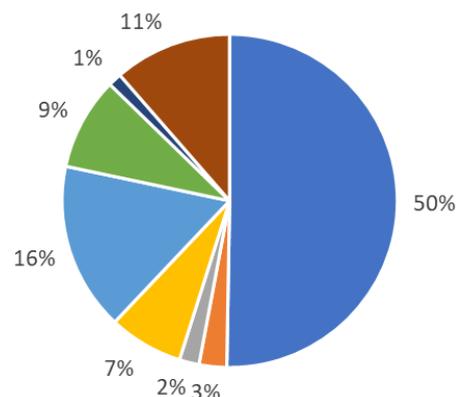
La loi Labbé a accéléré le passage des communes et des particuliers aux pratiques **Zéro phyto** pour la gestion de leurs espaces verts.

La moitié des indicateurs de suivi des actions du 2^{ème} programme ont atteint leur objectif

Le financement

Coût total au 25/10/2021 : **2 605 310 €**

La moitié des financements proviennent de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.



- Agence de l'Eau Adour Garonne
- Région Nouvelle-Aquitaine
- Conseil Départemental 79
- Autofinancement SMAEP 4B
- Maîtrise d'Ouvrage
- FEADER (Fonds Européen Agricole pour le développement rural)
- MAA (Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation)
- Exploitants

Bilan sociologique : quelle perception des partenaires ?

Modalités de l'enquête sociologique

Le SMAEP 4B a fait appel au bureau d'études SCE en collaboration avec un sociologue indépendant.

Perception des exploitants agricoles

1 sondage en ligne (30 réponses)

30 entretiens individuels avec des agriculteurs ayant des parcelles sur les AAC.

Perception des autres partenaires

1 sondage en ligne (37 réponses)

8 entretiens individuels avec les OPA

1 entretien collectif avec les associations

1 entretien collectif avec les représentants des services de l'Etat

1 entretien collectif avec les collectivités

1 entretien collectif avec le SMAEP 4B

Les agriculteurs

Les agriculteurs interrogés identifient en premier lieu les nitrates puis les produits phytosanitaires comme problématiques vis-à-vis de la gestion qualitative des eaux brutes du territoire. La moitié souligne également la gestion quantitative de l'eau comme un enjeu important dans l'avenir de leur profession. Plus de la moitié envisagent un projet de transmission et engagent des changements substantiels de leur exploitation sur le plan agronomique. 60% d'entre eux ont participé à au moins une action du programme Re-Sources, mais toutefois 2/3 des répondants affirment ne pas avoir fait évoluer pour autant leurs pratiques agricoles suite à ces animations car ils estiment déjà avoir de bonnes pratiques. Pour les autres, les changements de pratiques ont concerné l'agroforesterie, les couverts végétaux, la gestion de la fertilisation, l'agriculture de conservation des sols, le semi-direct ou les méteils. Mais ceux-ci indiquent que les changements de pratiques partent d'abord d'un intérêt personnel, l'impact du programme Re-Sources sur l'incitation au changement reste limité, même si l'investissement et l'écoute des animatrices Re-Sources est reconnu. De plus, 73% des répondants ne sont pas intéressés par la proposition d'échange parcellaire si l'opportunité foncière se présentait. Enfin, 85% des répondants souhaitent qu'un nouveau programme Re-Sources soit mis en place afin de poursuivre les efforts fournis jusqu'ici et de mobiliser davantage les exploitants en conventionnel.

Les élus, associations, représentants des services de l'Etat et OPA

Les partenaires reconnaissent la légitimité du SMAEP 4B à porter le programme Re-Sources sur le territoire. Beaucoup notent l'investissement du syndicat dans l'animation de la démarche et sont satisfaits des informations qui leur sont transmises en Comité de pilotage et en Comité technique, instances où le rôle de chacun est bien identifié et où il y a possibilité de s'exprimer et d'être écouté. 90% d'entre eux estiment ainsi avoir une bonne connaissance du programme. La sensibilisation des scolaires est notamment relevée comme une belle réussite et 57% notent une sensibilisation accrue des usagers du territoire à la préservation de la ressource en eau ces 5 dernières années. La moitié des répondants ont participé à des actions Re-Sources, notamment de l'accompagnement ou de la formation. Pour les autres, leur non implication s'explique par un manque de disponibilité ou par un faible nombre d'adhérents ou de clients sur le territoire. De plus, certains acteurs estiment que les actions collectives sont loin de répondre aux objectifs de qualité de l'eau. Ils soulignent surtout un manque de volonté politique agricole au niveau national. Par ailleurs, ils identifient deux principales contraintes pour les exploitants agricoles à s'investir davantage dans la démarche : le facteur économique et le manque de compatibilité du programme avec le profil des exploitations du territoire. Le renfort des leviers réglementaires et financiers pour atteindre les objectifs visés ont été soulignés comme nécessaires par certains partenaires.

Pistes de réflexion pour un 3^{ème} programme d'actions

La création d'une **commission agricole**, composée d'agriculteurs et d'OPA, permettrait une meilleure co-construction des actions agricoles du programme Re-Sources. Le SMAEP 4B a besoin d'un vrai partenariat avec les OPA du territoire.

Les réels **besoins des agriculteurs** sont à mieux identifier pour répondre davantage à leurs attentes.

L'acquisition récente par le SMAEP 4B de l'outil « Vigifoncier » et la définition à venir d'une **stratégie foncière** permettront de protéger plus efficacement les abords des captages Grenelle du territoire Re-Sources.

Un évènement fédérateur entre les scolaires et leurs familles pourrait être organisé pour élargir la **sensibilisation des habitants** du territoire.

La **sensibilisation des élus** aux enjeux de protection de la ressource en eau reste importante à poursuivre, étant les relais locaux de l'information auprès des habitants.

Une **communication** plus optimale (transversale et ciblée) est à réfléchir pour mettre davantage en avant le programme Re-Sources sur le territoire.

L'évaluation du 2^{ème} programme d'actions a révélé le besoin d'un véritable **tableau de bord** pour suivre de manière régulière les indicateurs de suivi par rapport à leurs objectifs. L'évaluation a également mis en lumière l'importance de mettre en adéquation la densité du **programme d'actions** avec le nombre d'AAC sur le territoire, les ressources humaines disponibles, le temps administratif lié à la mise en place des actions et les partenariats possibles.

Bilan de la qualité de la ressource en eau

Stratégie et objectifs

Le programme Re-Ressources a pour objectif d'améliorer la qualité de l'eau vis-à-vis des paramètres nitrates et phytosanitaires. Le but est d'éviter le recours au traitement des eaux brutes et donc de rechercher à atteindre des concentrations inférieures aux seuils autorisés pour l'alimentation en eau potable. Chacun des 12 captages prioritaires présente une qualité d'eau qui lui est propre, les objectifs de résultat sont donc indépendants. Toutefois, 3 niveaux de priorité ont été définis.

Communes	Captages Grenelle	SUIVI NITRATES				SUIVI PHYTOSANITAIRES			
		Objectif moyenne nitrates sur 5 ans (en mg/L)	Résultats 2017-2021	Nb d'analyses réalisées	Fréquence de dépassement des 50 mg/L	Objectif produits phytosanitaires sur 5 ans (en mg/L)	Résultats 2017-2021	Nb d'analyses réalisées	Fréquence de dépassement des 0,1 µg/L pour au moins 1 molécule
Niveau de priorité 1									
Marcillé	Marcillé	Inférieure à 50	57	58	86%	Réduction de 25% de la moyenne de molécules détectées entre 2011-2016, soit avoir une moyenne inférieure à 0,0285 µg/L	Moyenne = 0 µg/L	40	80%
						Pas de nouvelles détections	7 nouvelles molécules détectées		
Chef-Boutonne	Coupeaume 2	Inférieure à 50	72	55	100%	Absence de détection	9 nouvelles molécules détectées	16	19%
Vernoux/Boutonne	Grand Bois Battu	Inférieure à 50	75	58	100%	Absence de détection	2 nouvelles molécules détectées	16	0%
Fontenille-Saint-Martin-D'Entraigues	La Scierie Supra	Inférieure à 50	61	40	85%	Absence de détection	Pas de nouvelles détections	6	0%
	La Scierie Infra		29	40	25%	Absence de détection	Pas de nouvelles détections	11	0%
Niveau de priorité 2									
Fontenille-Saint-Martin-D'Entraigues	Les Inchauds	5 - 20	15	56	0%	Réduction de 25% de la moyenne de molécules détectées entre 2011-2016, soit avoir une moyenne inférieure à 0,106 µg/L	Moyenne = 0,059 µg/L (métaldéhyde, diméthénamide, nicosulfuron et prosulfuron)	15	20%
						Pas de nouvelles détections	5 nouvelles molécules détectées		
Lusseray	Pont de Gatérat Infra	Inférieure à 10	11	50	0%	Absence de détection	Pas de nouvelles détections	2 par l'ARS 79	0%
	Pont de Gatérat Supra	30 - 40	41	56	9%	Absence de détection	1 nouvelle molécule détectée	16	0%
Chizé	Pré de la Rivière F1	25 - 40	38	53	0%	Absence de détection	Pas de nouvelles détections	16	0%
	Pré de la Rivière P1	25 - 40	39	53	2%	Absence de détection	1 nouvelle molécule détectée	16	0%
Chef-Boutonne	Les Outres	25 - 40	36	54	0%	Absence de détection	2 nouvelles molécules détectées	16	0%
Niveau de priorité 3									
Luché-Sur-Brioux	La Somptueuse	Inférieure à 10	3	50	0%	Absence de détection	Pas de nouvelles détections	1 par l'ARS 79	0%

Suivi qualité du SMAEP 4B entre 2017 et 2021

1 analyse par mois en nitrates
4 analyses au minimum par an en produits phytosanitaires

Bilan phytosanitaires

Les laboratoires d'analyse détectent de nos jours davantage de métabolites qu'auparavant. Cela permet d'avoir un suivi phytosanitaire plus exhaustif, mais cela ne traduit pas forcément une augmentation de la pression phytosanitaire sur les AAC. Le suivi de la qualité entre 2017 et 2021 révèle toutefois une forte présence de molécules phytosanitaires sur 3 captages (Marcillé, Les Inchauds et Coupeaume 2). 4 autres captages ont été sujets à de nouvelles détections de molécules phytosanitaires mais à des concentrations faibles et des fréquences de détection rares. Les 5 derniers captages n'ont présenté aucune détection de molécules autorisées, la qualité de leur ressource en eau est donc stabilisée sur le paramètre phytosanitaire.



Limites qualité fixées par la réglementation

	NITRATES	PRODUITS PHYTOSANITAIRES
EAU BRUTE	100 mg/L	Pour une molécule < ou = à 2 µg/L Somme des molécules < ou = à 5 µg/L
EAU TRAITÉE	50 mg/L	Pour une molécule < ou = à 0,1 µg/L Somme des molécules < ou = à 0,5 µg/L

Bilan nitrates

Le suivi permet de conclure sur une stagnation des nitrates sur l'ensemble des captages, avec toutefois une légère tendance à l'augmentation pour les captages de niveau de priorité 1 au regard des résultats du suivi du 1^{er} programme d'actions.

Les évènements Re-Ressources et les rapports de l'évaluation sont disponibles sur le site internet du SMAEP 4B.

SMAEP 4B
73 Route de Brioux -79170 Périgné
05.49.07.74.31
www.syndicat4b.fr
re-ressources.smaep4b@orange.fr

CONTACTS

Clara SCHNAPPER
Louise BELL
Elise VILCHANGE HELIS

